Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260330-05_03_2026-DE

Commune de Landéda
aber wrac'h

(Finistère)

Landéda, le 20 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2026

DÉSIGNATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

RAPPORT N°05-03/2026

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260330-05_03_2026-DE

La Commune est représentée dans différents organismes. Ainsi au renouvellement de l'assemblée délibérante, le Conseil municipal doit désigner ses représentants.

Organisme	Titulaire	Suppléant
EPCC du Pays des Abers	- Martine KERFOURN - Anne POULNOT-MADEC	
SDEF	- Alexandre TREGUER - Alain PAUL	- Ronan BIHANNIC - Françoise GOURVENNEC
CNAS	- Rachel BODENES	- Anne POULNOT-MADEC
VIGIPOL	- Franck DAOUBEN	- Gwenaël MAHE
BRUDED	- Hakara TEA	- David KERLAN
Référent sécurité Routière	- Alexandre TREGUER	
Référent Défense	-Françoise GOURIOU	
Association PIP	-Martine KERFOURN	- Laurent LE GOFF
Correspondant Incendie et Secours	-Laurent LE GOFF	
ANDES	-Philippe COAT	
BMA	-Alexandre TREGUER	

Il faut donc désigner les membres des organismes. Cette désignation se fait par un vote à bulletin secret selon l'article L.2121-21 du CGCT. Toutefois, ce même article précise que « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

En conséquence, je vous propose :
- de voter à main levée pour la désignation des membres des organismes,
- de désigner les représentants à ces organismes.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260330-05_03_2026-DE

Commune de Landéda aber wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	27
Présents	24
Votants	27

Délibération du conseil municipal N°05-03/2026 Réunion du 28 mars 2026

DÉSIGNATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : KERLAN David, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Laurent LE GOFF, Catherine COUSTANCE, Céline SIMIER, Hakara TEA, Camille SORDET, Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Ronan BIHANNIC, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Gwenaël MAHE, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Rachel BODENES donnant procuration à Martine KERFOURN
Muriel COLLOMBAT donnant procuration à Camille SORDET
Katia GOUZIEN donnant procuration à Françoise GOURIOU

Madame Camille SORDET a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à 27 voix Pour,

Monsieur David KERLAN, Rapporteur(e) et entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 à L.2121-22,

Considérant que la Commune compte 3 798 habitants,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de voter à main levée,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal désigne ses représentants aux différents organismes :

Organisme	Titulaire	Suppléant
EPCC du Pays des Abers	- Martine KERFOURN - Anne POULNOT-MADEC	
SDEF	- Alexandre TREGUER	- Ronan BIHANNIC

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260330-05_03_2026-DE

	- Alain PAUL	- Françoise GOURVENNEC
CNAS	- Rachel BODENES	- Anne POULNOT-MADEC
VIGIPOL	-Franck DAOUBEN	- Gwenaël MAHE
BRUDED	- Hakara TEA	- David KERLAN
Référent sécurité Routière	- Alexandre TREGUER	
Référent Défense	-Françoise GOURIOU	
Association PIP	-Martine KERFOURN	- Laurent LE GOFF
Correspondant Incendie et Secours	-Laurent LE GOFF	
ANDES	-Philippe COAT	
BMA	-Alexandre TREGUER	

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260330-05_03_2026-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel	Procuration à Martine KERFOURN	COLLOMBAT Muriel	Procuration à Camille SORBET
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent		DAOUBEN Franck	
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	Procuration à Françoise GOURIOU
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille		CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			